

Programme



L'industrie des pesticides sous le regard des sciences sociales. Produire, promettre, se défendre

Comité d'organisation : Carole Barthélémy, Eve Bureau-Point,
Marin Coudreau, Jean-Noël Jouzel, Giovanni Prete, Annie Martin



4^e Journées d'études du réseau SHS-Pesticides 21 et 22 mars 2024, Campus Condorcet, Paris

Le réseau SHS-Pesticides a été créé en février 2020 pour mieux connaître et faire connaître la recherche en sciences humaines et sociales sur les pesticides. Les quatrième journées d'étude se tiendront en mars 2024 à Paris sur le thème des "industries pesticides". Les journées d'études organisées par ce réseau permettent de rendre compte de la diversité des approches sur la question et de confronter les regards disciplinaires.

Programme

Jeudi 21 mars (Salle 100, centre de colloques- 8h30 à 17h)

8h30-9h00 : Accueil des participants

9h -9h20 : Carole Barthélémy, Eve Bureau-Point, Giovanni Prete – Présentation du Réseau SHS/Pesticides et présentation des deux journées

Session 1- Global Market (9h20-10h50)

Animation et discussion : Giovanni Prete, IRIS-LISIS

9h20-9h40 : Christian Berndt (University of Zurich, Switzerland), Finn Mempel (University of Zurich, Switzerland), Marion Werner (University of Buffalo, USA) and Annie Shattuck (Indiana University, Bloomington), Unpacking the generics revolution in the global pesticide complex

9h40-10h00 : Xiaohui Jiang (University of Zurich, Switzerland), China's pesticide industry in the context of uneven global development

10h-10h20 : Edwige Fain, Aline Fugerey-Scarbel, Adrien Hervouet, Stéphane Lemarié (GAEL), Case study on the evolution of agrosupply in a low-pesticide production system

10h20-10h50 : Discussions

Pause 10 min

Session 2 : Vente et conseil (11h-12h10)

Animation et discussion : Jean-Noël Jouzel, Centre de sociologie des organisations

11h-11h20 : Eve Bureau-Point (CNE), Jean-Philippe Venot (G-eau) et Sreytouch Heoum (Ecoland, Royal University of Agriculture, Phnom Penh), Pesticides sur-mesure. Que disent les flux de pesticides au Cambodge sur les logiques industrielles ?

11h20-11h40 : Baptiste Gaillard (INRAE-LISIS), (Dé)faire l'irréversibilité de la lutte chimique dans le secteur maraîcher sénégalais.

11h40-12h10 : discussions

12h10- 13h30 : déjeuner

Session 3: Safe Use/promesse (13h30-14h50)

Animation et discussion : Eve Bureau-Point

13h30–13h50 : Sylvain Brunier (CSO), Jean-Noël Jouzel (CSO), Giovanni Prete (IRIS-Lisis), *Une pastorale industrielle. Les zones de non traitement, ou la conversion d'une contrainte réglementaire en ressource économique*

13h50-14h20 : Giovanni Prete (IRIS-Lisis), *Promettre la vertu environnementale : l'industrie pesticide et le travail des déchets agricoles en France*

14h20-14h50 : Discussions

Pause 10 min

Session 4- Défense (15h-17h)

Animation et discussion : Carole Barthélémy

15h00-15h20 : Annie Martin (SAGE), *Les stratégies de l'industrie des pesticides devant la Cour de Justice de l'Union Européenne.*

15h20-15h40 : Aymeric Luneau (MédiaLab SciencesPo), *Le glyphosate est un levier de régénération des sols, le bio les dégrade » : les manifestations des industries pesticides dans les espaces numériques.*

15h40-16h10 : Discussions

Discussion réseau SHS/Pesticides (16h10-17h)

Animation: Eve Bureau-Point ,Carole Barthélémy, Fabienne Goutille et Nadège Agossè Degbelo

Vendredi 22 mars (salle 0.010, Bâtiment de recherche Nord de 8h45 à 12h30)

8h45–9h00 : Accueil des participants

Session 5- Évaluation des risques (9h00-10h30)

Animation et discussion : Annie Martin

9h00-9h20 : David Demortain (LISIS), *De-risking : Comprendre la stratégie industrielle de production de connaissances sur les risques des pesticides*

9h20-9h40 : Maxime Zimmerman (LISIS), *Quel(s) rôle(s) pour l'industrie phytosanitaire dans l'émergence des AOPs (Adverse Outcome Pathways) ?*

9h40-10h00 : Barbara Berardi Tadié (CEH), *Le poids de l'industrie agrochimique dans l'évaluation des risques liés aux pesticides : le cas des pollinisateurs*

10h-10h30 : Discussions

10h30-11h Pause

11h-12h30 : Table ronde : Enquêter sur l'industrie (animation Jean-Noël Jouzel, CSO, Giovanni Prete, IRIS-LISIS) Présence de Stéphane Horel, journaliste au Monde, représentants d'ONG (Génération Futures)

Pour toute inscription, en présentiel et distanciel, merci de vous inscrire via le lien suivant :

<https://framaforms.org/inscription-aux-4emes-journees-detudes-du-reseau-shs-pesticides-21-et-22-mars-2024-1643119799>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 mars minuit.

Les liens pour la visioconférence seront envoyés le 20 mars au mail indiqué lors de votre inscription.

ARGUMENTAIRE DES JOURNÉES

Le recours massif aux pesticides en agriculture a fait l'objet de nombreux travaux en sciences humaines et sociales. Ces travaux partagent un constat central : le développement des pesticides, partout dans le monde, repose sur l'investissement et les stratégies des entreprises – le plus souvent privées - qui fabriquent, font circuler et encouragent la diffusion de ces produits en même temps qu'elles promeuvent des modèles de développement agricole qui en dépendent. Si, le plus souvent, ce constat est un élément du contexte d'investigation des recherches en SHS, il est aussi le point de départ d'explorations dédiées au fonctionnement et au rôle de l'industrie des pesticides, à la compréhension de ses stratégies productives et commerciales, et de sa capacité à orienter la régulation publique et les usages.

Ces explorations ne sont pourtant – au regard du volume des recherches menées sur les pesticides – pas nombreuses. En particulier, les travaux francophones ou animés par des équipes françaises documentant directement le rôle de l'industrie restent rares, comme en témoigne leur quasi-absence dans les différentes éditions des journées SHS-pesticides organisées depuis trois ans. Le constat est d'autant plus frappant que la thématique de l'influence de l'industrie des pesticides est en revanche au cœur de multiples investigations conduites par les journalistes ou les acteurs associatifs engagés dans les controverses publiques sur la question.

Pour sa quatrième édition, le réseau SHS-Pesticides souhaite donc favoriser les échanges et la réflexion collective autour de cet objet empirique que sont les « industries pesticides ». Le terme ici employé est laissé volontairement large et flou. Il renvoie non seulement aux entreprises qui fabriquent directement des substances actives et/ou des produits commercialisés comme pesticides, mais aussi à l'ensemble des organisations qui contribuent explicitement à rendre possibles cette fabrication et cette commercialisation : les laboratoires auxquels les multinationales de la chimie agricole délèguent leurs recherches ou leurs tests, les cabinets d'avocats ou de relations publiques qui assurent la défense de leurs intérêts, les associations professionnelles qui les représentent dans les instances internationales, les entreprises qui distribuent les pesticides... Toutes ces organisations peuvent être appréhendées comme constituant les « industries pesticides ». Ce flou définitionnel renvoie au souci de permettre à un large nombre de chercheur.se.s intéressé.e.s de travailler leurs matériaux à l'aune de cette réflexion sur les industries. Il dénote surtout la nécessité de ne pas fermer trop vite les discussions portant sur le fonctionnement, le rôle et l'influence des industries pesticides en adossant l'analyse à des définitions figées des frontières de ces industries : comment par exemple penser l'appartenance aux « industries pesticides » de laboratoires de recherches financés par des multinationales de la chimie ou d'autorités gouvernementales investies massivement par des experts de ces mêmes multinationales ? La réponse à cette question n'est pas univoque et implique des choix théoriques, empiriques et politiques dont la mise en débat ne peut être qu'heuristique.

Pistes d'investigation et de communication

Les communications attendues sur les « industries pesticides » peuvent s'inscrire dans des orientations théoriques et disciplinaires multiples. Trois dimensions de l'activité des « industries pesticides » pourraient structurer les échanges.

Produire

Une des activités principales des « industries pesticides » est la production de substances chimiques (principes actifs, adjuvants...), d'objets (des bidons, des matériels d'épandage, des semences modifiées, etc.) et de services (conseil agricole, information météorologique, marchandisation, etc.) liés à l'usage de ces substances. Les recherches en SHS contribuent à décrire et comprendre ces activités, en rendant compte des logiques politiques, économiques, ou techniques qui les animent.

Plusieurs travaux d'histoires se sont intéressés à l'émergence des firmes d'agro-fourmiture, le développement de leurs marchés en compétition ou avec le soutien d'organisations publiques de recherche et de développement agricole (Bertomeu-Sánchez 2019 ; Castonguay 2004 ; Fourche 2004 ; Jas 2021 ; Palladino 1996 ; Rasmussen 2001 ; Russell et al. 2001). En économie politique, de nombreuses publications se sont intéressées aux stratégies industrielles et de marché des firmes de l'agrofourmiture et à la place des activités de fabrication et de vente de pesticides en leur sein. Des travaux ont ainsi décrit les différentes phases de concentration des firmes d'agro-fourmiture qui ont vu par exemple les industries productrices de semences se rapprocher des industries productrices de pesticides depuis les années 1970 (Assouline 1989 ; Bijman et Joly 2003 ; Hayenga 1998 ; Lemarié 2003 ; Musselli Moretti et Secretariat 2006 ; Quezada 2004) pour sécuriser leurs revenus, anticiper l'expiration de leurs droits de propriété et s'assurer de nouveaux marchés (Clapp 2021). Ces travaux permettent de souligner qu'aujourd'hui la production de pesticides est un secteur d'activité très concentré, aux mains de quelques multinationales, elles-mêmes très largement inscrites dans des dépendances avec des fonds de pension, et des logiques de marché spéculatives qui favorisent les choix politiques de rentabilité à court terme. Ils mettent également en évidence la nécessité de prendre en compte la variété des entreprises qui fabriquent et vendent des pesticides et le caractère pas toujours aligné de leurs intérêts : par exemple, le développement depuis les années 1980 d'entreprises spécialisées dans la fabrication et la commercialisation de pesticides « génériques », dont les brevets sont tombés, représentées par des organisations professionnelles distinctes (par exemple Agro-care et non CropLife), est un facteur important de l'évolution de la structure des marchés de pesticides et des stratégies industrielles (Assouline 1988 ; Jansen 2017). A la suite de ces premiers travaux, il serait intéressant d'approfondir la compréhension du fonctionnement des marchés et des logiques industrielles, en prenant en compte les évolutions plus récentes (par exemple, le développement du biocontrôle (Aulagnier et Goulet 2017) ou l'émergence de nouveaux acteurs issus du Sud Global (Biggi et al. 2021 ; Galt 2008 ; Shattuck 2021).

Si les formes de mise en marché des pesticides sont bien documentées, en revanche, les modalités de leur production concrètes restent un champ quasiment inexploré : comment est organisé le travail dans les usines de la chimie qui fabriquent les éléments constitutifs des pesticides ? Quelles sont, par exemple dans l'Union Européenne, les règles de protection des travailleurs dans l'industrie chimique ? Comment, aujourd'hui, sont réalisés les tests de laboratoire et de terrain nécessaires à la mise sur le marché de produits nouveaux ? Comment les normes d'usages (fiches de données de sécurité, étiquettes) des produits sont construites par l'industrie ? Leur élaboration est-elle subordonnée au respect de normes ou de règles nationales, internationales ? Comment sont-elles rendues accessibles dans les différents mondes socioculturels ? Comment se déploient concrètement les liens entre les industries productrices de pesticides et les organisations (négociants, coopératives, etc.) qui les vendent ou les revendent ? Sur ces questions, les publications sont rares, du fait certainement de la difficulté pour les chercheurs en SHS d'accéder aux terrains d'enquête. Seules les situations les plus visibles et médiatisées semblent investiguées, à l'instar des accidents industriels (par exemple l'accident de Bhopal, qui a donné lieu à de multiples analyses pour « comprendre l'accident ») (Eckerman 2005 ; Fortun 2001) ou les territoires de production les plus contestés (à l'instar d'Hawaï, zone utilisée intensivement pour tester les produits pesticides) (Brower 2016).

Promettre

Le succès du développement, au cours du 20^{ème} puis du 21^{ème} siècle de l'usage des pesticides est lié à de multiples éléments. Contre les explications réductrices qui n'y verraient que la conséquence automatique de pratiques d'influence directes - plus ou moins honnêtes (du lobbying à la corruption) - des industries pesticides, la plupart des recherches en sciences sociales insistent sur la multiplicité des formes qu'a pu prendre cette influence. Elles soulignent que son efficacité doit s'analyser et se comprendre dans le temps long, comme une « emprise » (Jas 2021) soutenue par de multiples acteurs récepteurs et promoteurs des promesses sociales et technologiques de ces produits, au-delà des seuls industriels (pouvoirs publics, organisations syndicales agricoles, organisations techniques, etc.). Il existe de multiples manières d'appréhender ces promesses pour les sciences sociales.

Il s'agit par exemple d'analyser les arguments mobilisés par les industries pesticides dans les arènes du marché, de la régulation ou de l'expertise dans lesquelles elles promeuvent leurs produits directement ou indirectement, ou cherchent à limiter les contraintes qui pèsent sur leur commercialisation et développement. Ces arguments sont

multiples, ils peuvent renvoyer à des grands objectifs vertueux de l'utilisation des pesticides : de la lutte contre la « faim dans le monde » (Glover 2010) au « développement durable » (Champion et Gendron 2004 ; Fouilleux et Goulet 2012 ; Shattuck 2021) en passant par la lutte contre les maladies infectieuses ou contre le réchauffement climatique (Cloteau 2022). Ils peuvent également renvoyer à l'amélioration des conditions concrètes d'utilisation des pesticides afin de diminuer leurs impacts négatifs (sur les plans économique, sanitaire ou encore environnemental). Un exemple bien documenté étant celui des initiatives concertées des industriels des pesticides pour promouvoir l'usage « sûr » (safe use) des produits qu'ils commercialisent face aux inquiétudes quant à leurs effets sur la santé des travailleurs, au niveau international ou national (Ansaloni 2017 ; Murray et Taylor 2000). Dans cette perspective, les recherches en sciences sociales s'appuient non seulement sur l'analyse des cadrages déployés par les industries pour faire valoir leurs intérêts, mais aussi sur la circulation des individus, des ressources financières, des outils techniques qui accompagnent le déploiement de ces cadrages et qui sont au cœur des activités de lobbying nationales et internationales.

D'autres travaux en sciences sociales se sont attachés à décrire plus particulièrement les promesses des industries pesticides qui prennent la forme d'arguments scientifiques ou experts sur l'efficacité ou la dangerosité des pesticides. Il s'agit alors de documenter les stratégies de production de connaissances scientifiques et d'expertise déployées par les industries pesticides pour accéder au marché, faciliter la circulation et la commercialisation de leurs produits. Si, depuis plusieurs dizaines d'années, des travaux mettent en évidence l'influence de ces acteurs sur les recherches agronomiques qui ont accompagné le développement des pesticides (Prete et al. 2021), une réflexion s'est plus récemment structurée autour des stratégies délibérées de production de l'ignorance par les industries des pesticides (Fabbri et al. 2018 ; Jouzel 2019 ; Dedieu 2022). Dans cette perspective de nombreuses recherches s'inscrivent à la suite des travaux qui ont étudié les stratégies d'influence sur d'autres substances (tabac, amiante, plomb, etc.). Elles ont pu, comme ces derniers, s'appuyer sur les documents mis à disposition au cours des grands procès américains (Monsanto Papers, Toxic Papers, Poison Papers etc^[1].) impliquant des organisations produisant des pesticides et leurs alliés (cabinets d'avocats, agences de relations publiques, etc.), qui travaillent souvent avec des stratégies similaires au service de multiples clients industriels. Elles s'attachent à la fois à documenter les investissements industriels en vue d'influencer les chercheurs scientifiques et les agendas de recherche (Fontans-Álvarez et al. 2018), les agences d'expertise, mais aussi plus généralement les normes politiques et techniques qui encadrent la régulation des pesticides (Demortain 2018).

Se défendre

Les promesses des industries pesticides font, depuis le début de leur diffusion, l'objet de contestations de la part de multiples acteurs : organisations environnementales, associations savantes, journalistes d'investigation... Les travaux des sciences sociales qui ont documenté ces mobilisations internationales et nationales marquées par l'opposition aux pesticides et l'appel à leur interdiction ou leur plus stricte régulation sont aujourd'hui très nombreux. En France, notamment, plusieurs recherches ont décrit l'investissement des associations environnementales et de travailleurs dans la dénonciation des risques de ces substances et leurs effets. Si ces mobilisations portent une critique riche et soulèvent la responsabilité de multiples acteurs impliqués dans la diffusion des pesticides, elles mettent souvent au cœur de leurs discours et revendications la responsabilité des firmes multinationales productrices de pesticides, et certaines d'entre elles en particulier (Bayer-Monsanto) (Jouzel et Prete 2014 ; Prete et Cournil 2019). L'exploration de cette focalisation de l'attribution de responsabilité sur les industries pesticides reste à approfondir, à la fois pour comprendre les conditions sociales qui la favorisent et ses effets politiques et sociaux.

Les industries pesticides développent des stratégies de défense face aux critiques qui leur sont adressées. De manière évidente, elles se défendent dans les arènes légales et judiciaires où leur responsabilité est mise en cause, en contestant par exemple la légitimité de certaines institutions à juger des affaires (Boix et Bohme 2012) ou en invoquant la menace de poursuites pour faire pressions sur des acteurs publics ou privés (Bray et al. 2022). S'il existe de nombreuses analyses de ces procédures où le droit est le vecteur de la confrontation politique sur les pesticides entre industries, acteurs publics et organisations citoyennes, plusieurs perspectives restent à approfondir. La majorité des analyses disponibles s'intéressent en effet avant tout aux stratégies légales déployées

par les activistes opposés aux pesticides et explorent moins en détail la construction des stratégies légales de défense des industries pesticides. Par ailleurs, elles portent souvent sur le contexte américain de *common law*, du fait de l'existence d'une communauté de recherche croisant analyses juridiques et sociales plus larges et d'une meilleure accessibilité aux données empiriques. Il reste donc à documenter finement la manière dont, dans des contextes de droit autres (en France, en Europe ou ailleurs), les industries mobilisent le droit pour défendre leurs intérêts, en engageant directement des procédures, ou plus indirectement, à l'ombre du droit (en menaçant d'y recourir, en travaillant en amont à influencer la définition des catégories juridiques qui structurent la régulation des pesticides, etc.). Parmi les questions à explorer : quelle est la contribution des industries des pesticides aux travaux d'organisations internationales productrices de *soft law* telles que la FAO ou l'OCDE ? Les pratiques et règles mises en œuvre dans les organisations internationales garantissent-elles la traçabilité et la visibilité des stratégies internationales de ces industries ?

Une manière plus visible pour les industries pesticides de se défendre face à leurs opposants est d'investir l'espace médiatique et d'y diffuser à la fois les promesses attachées aux produits qu'elles commercialisent mais aussi de répondre aux oppositions auxquelles elles font face. Des recherches existent qui se sont penchées sur les pratiques de communication des industries pesticides à destination des prescripteurs de terrain de ces substances, relais essentiels (Villemaine 2017), et, plus généralement du grand public. Des travaux se sont ainsi intéressés aux stratégies des firmes pour enrôler les organisations agricoles dans la défense de leurs intérêts via des associations techniques ou politiques (Mayance 2020). D'autres se sont attelés à décrire et analyser à proprement parler les discours promotionnels (en particulier les publicités de l'agro-industrie) et les cadrages dominants dont ils étaient porteurs (Kroma et Butler Flora 2003). Les évolutions structurelles de l'économie des médias transforment les stratégies communicationnelles des industries. Par exemple, l'émergence des réseaux sociaux les a encouragées à investir des ressources pour contourner les prescripteurs traditionnels de l'information scientifique et atteindre directement le public profane (Foucart et al. 2020). Il serait intéressant de poursuivre ces analyses pour mieux comprendre l'évolution des pratiques communicationnelles des industries pesticides en prenant en compte à la fois la variété des médias, des types d'information et des types de publics visés.

Travailler sur les industries, un contexte d'enquête particulier en SHS?

Les journées d'études seront l'occasion d'explorer ces trois pistes de recherche. Elles seront aussi l'occasion, de manière plus transversale de réfléchir aux conditions particulières d'enquête qu'induit le fait de vouloir travailler sur un objet comme les industries pesticides. Travailler sur les industries pesticides pose en effet un ensemble de difficultés d'autant plus aiguës pour les chercheurs dont les archives constituent la ressource première. Certains historiens se sont récemment interrogés sur la distorsion de nos connaissances due à l'asymétrie dans l'accès aux archives étatiques et aux archives des entreprises (Mitman, 2021). Cette question se pose également en termes géographiques. Comment parer aux effets de myopie engendrés par l'absence d'accès aux archives et aux données commerciales et industrielles dans des contextes autres que ceux des démocraties libérales ? Alors que la Chine est devenue le premier producteur de pesticides au monde, notre attention demeure encore largement focalisée sur les pays historiques des géants de l'agrochimie (BASIC, 2021 ; Galt 2008). Par ailleurs, si les plaidoyers pour l'ouverture des archives peuvent sembler vains au regard des pratiques de lobbying et du secret cultivé par les grandes firmes, les politiques de conservation de ces fonds d'archives privés et le déploiement de narratifs historiques propres à ces industries pourraient toutefois constituer un sujet d'étude en soi, et leur mise en lumière un levier pour repenser collectivement les législations sur l'accès aux archives comme biens communs.

Cet appel à communication entend ainsi également susciter des contributions réflexives sur les approches ou les méthodes particulières qu'il faut développer pour documenter les stratégies et pratiques d'organisations privées, dont les activités sont particulièrement opaques et controversées. A cet égard, il est intéressant de noter qu'une grande partie des enquêtes les plus précises, fouillées, disponibles publiquement aujourd'hui sur ces industries ne semblent pas produites par des équipes de recherche académiques mais par d'autres acteurs qui enquêtent : ONG nationales ou internationales (Génération futures, PAN, Corporate European Observatory, Public eye, etc.), journalistes militants ou journalistes d'investigations (en France par exemple : Marie-Monique Robin, Fabrice Nicolino, Stéphane Foucart, Stéphane Horel, etc.). Le colloque peut être l'occasion de réflexions sur l'articulation

entre ces différentes modalités de production de connaissances, et un espace constructif d'échanges sur les méthodes d'enquêtes sur les industries pesticides.